

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Luc JAMMET (P. Mme LECHEVALLIER), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Amélie NAUDOT (M. MAUGER), Sophie BÖRNER (P. M. NOURRY), Béatrice PINON (P. M. PUJOL)

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT-LEFRANÇOIS.

Finances :

FINANCES COMMUNALES ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP)

DEL20220404_10	Présents : 23	Pouvoirs : 6	Abstentions : 6	Suffrages exprimés :23	Pour : 23	Contre :
----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 1^{er}/04/2022

Lu et entendu l'exposé, après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 6 abstentions¹, de voter les autorisations de programme suivantes et à inscrire les sommes correspondantes en dépenses et recettes au budget primitif de l'année concernée :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)					
Budget 2021- Situation des autorisations de programme et crédits de paiement					
N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP
		<i>pour mémoire : AP votée / AP cumulée 2021</i>	<i>AP/Révision exercice 2022</i>	<i>Total AP cumulé exercice 2022</i>	<i>Crédits de paiement ouverts exercice 2022 sans les reports</i>
Dépenses					
1	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	751 000,00 €		751 000,00 €	0 €
2	RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DES ECOLES	732 650,00 €		732 650,00 €	0 € (AP à solder)
3	TIERS LIEU – MAISON DES ASSOCIATIONS	1 025 000,00 €		1 025 000,00 €	0 € (AP à solder)
4	MISE EN ACCESSIBILITE	940 000,00 €		940 000,00 €	140 000,00 €
6	CANO – ECOLE DE VOILE	2 571 000,00 €		2 571 000,00 €	0 €
7	2 ^{ème} SALLE CABIEU	1 200 000,00 €	+250 000,00€	1 450 000,00€	900 000,00 €
8	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC	2 010 000,00 €	+710 000,00 €	2 720 000,00 €	1 500 000,00€

¹ MM Chauvois, Meslé, Tison, Nourry et Mmes Segaud Castex et Börner (pouvoir) s'abstiennent.



9	AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT	120 000,00€		120 000,00€	24 000€
				Total	2 564 000.00€

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le